ISSN : 1773-2409

Plein Pot Flash

Présents : Dominique, Franck, Florent, Joël, Luc, Mélissa, Michel, William

1. Retour sur les actions et/ou interventions de la FFMC 88

1.1. Participation au Duathlon de Saint-Dié du 26 mars

Superbe journée pour cette 8e édition du duathlon de Saint-Dié. Les motards FFMC 88 qui ont donné un coup de main pour l'encadrement ont reçu les félicitations de l'organisatrice ; elle compte sur nous pour l'année prochaine.

1.2. Comité de pilotage PDASR du vendredi 31 mars

Une réunion classique d'information mais où il faut être présent : rétrospective des bonnes statistiques sur les accidents de l'année dernière (le Directeur de cabinet du Préfet était satisfait des chiffres énoncés) tout en déplorant l'accidentalité des piétons. Aucune mention particulière pour les cinq motards qui ont malheureusement perdu la vie sur les routes Vosgiennes en 2017. Mme Français a abordé le sujet des subventions : il n'y aura pas de changement par rapport à 2016, mais le PDASR a augmenté un petit peu (+ 1 000 €). Dès que nous recevrons le compte rendu du PDASR, il sera communiqué au bureau.

Madame Français nous a demandé de lui fournir les dossiers d'évaluation des actions 2016 qui n'avaient pas été donnés en fin d'année ; Franck s'occupe de finaliser ces dossiers et demande aux trésoriers de s'occuper de la partie financière de ceux-ci.

Le commandant de police a profité de l'occasion pour discuter avec Franck et remercier la FFMC 88 pour ses actions et son efficacité.

1.3. Relai Calmos du 15 avril

Temps froid mais correct. Beaucoup de motards, majoritairement étrangers (surtout Allemands et quelques Anglais) probablement en raison des 24 heures du Mans qui se déroulaient ce même jour.

Selon les bénévoles sur place, le Col du Bonhomme n'est pas l'emplacement idéal, pas bien adapté à une telle action. Il y a toujours quelques grincheux comme ce résident qui n'apprécie pas du tout les motards : « *Ils feraient mieux de nous installer la fibre au lieu de doubler les barrières de sécurité* ». Par ailleurs, les travaux sur le col de la Schlucht (voir point 6.7) risquent de nous poser des difficultés également. Il faut donc réfléchir, pour l'année prochaine, à d'autres emplacements : Pierre Percée, sur la route des Crêtes, le Donon, le col du Calvaire ou autres.

Michel et Luc se proposent de faire du repérage pour lister des endroits adaptés ; Luc demande à tous de partager dès que quelqu'un repère un coin intéressant.

À noter que pour la prochaine demande d'autorisation de Calmos, il serait bien d'envoyer une copie de notre demande au capitaine de l'EDSR.

Par ailleurs, du fait de sa proximité, Luc demande à avoir les clés pour la remorque. Franck s'en occupe.

SHARKS 88 HONDA MOTO JM MOTO motorcycles center Leborgn MOTOS Racing

1.4. Renouvèlement des partenariats

Michel et Stéphane ont fait renouveler notre partenariat avec Sharks et JM Moto, Jean-Luc celui de Motorcycles Center dont les offres ont été améliorées ; Jean-Luc nous enverra le nouveau contrat.

En ce qui concerne BMW, le magasin d'Épinal n'est pas décisionnaire, mais Luc contactera Metz rapidement. De même pour Chaton à Remiremont qui pourrait être démarché par Franck.

En ce qui concerne la publicité des remises accordées aux membres FFMC, aucune information n'apparait sur le site afin de ne pas concurrencer nos partenaires : il est juste indiqué qu'il faut se renseigner auprès d'un membre du bureau pour avoir le détail des avantages accordés.

2. INFORMATIONS NATIONALES

2.1. Comparatif des mobilités urbaines organisé par la FEMA

La FEMA relance son comparatif des mobilités urbaines comme il y a trois ans. Son objectif est de comparer les temps de parcours de différents modes de transport sur un trajet urbain du type « maison – travail » dans différentes villes d'Europe. http://www.motomag.com/Europe-que-de-temps-gagne-en-ville-grace-aux-motos#. WKyDsmemlpg

Les trajets travail sur les Vosges étant rarement de plus de 30 km, ce n'est pas pertinent ici.

2.2. Inscriptions aux Assises (3, 4 et 5 juin) avant le 7 mai

Pas de membres du bureau disponibles pour y aller autre que Dominique ; elle fera le point sur les questions mises à l'ordre du jour pour avoir l'avis du bureau et voter en conséquence. Pour information, les Assises de 2018 se dérouleront en Anjou.

2.3. Privatisation des voitures-radar et questions aux présidentiables

Luc prépare un texte où il propose d'une part de sérigraphier les voitures banalisées chargées de chasser les excès de vitesse et d'autre part avoir un système de points (équivalent aux bonus/malus des assurances) avec actions incitatives. Il en enverra une copie au bureau pour avis et le communiquera ensuite à Marc Bertrand.

La FFMC a édité une lettre ouverte aux présidentiables pour donner le point de vue des motards sur la sécurité routière. La FFMC PPC (Paris Petite Couronne) a organisé une manifestation le 20 avril pour remettre cette lettre en mains propres (et gantées) dans les QG de campagne des cinq principaux candidats.

Lien vers la lettre ouverte : http://ffmc.asso.fr/spip.php?article6718

2.4. Relances adhérents

En raison de problèmes techniques, une nouvelle relance au niveau national a été émise par le BN mi-avril.

2.5. Manifestations nationales d'avril/mai

Le Bureau National encourage à des actions de rues menées entre fin avril et le début des législatives, avec un point d'orgue les 13 et 14 mai prochain pour s'adresser directement au Président élu et aux futurs législateurs. Un des objectifs est de rappeler que les fondamentaux de la nation sont « Liberté, Égalité, Fraternité », valeurs dans lesquelles la FFMC s'inscrit pleinement.

La FFMC 88 organisera une manifestation pour démontrer notre intention de ne pas nous laisser manipuler sur le sujet de la sécurité routière. Franck se chargera de la déclaration. En attendant, il faut définir ce qui aura le plus d'efficacité pour montrer notre volonté de conserver notre liberté.

Diffusion mardi en Newsletter : réserver la date du 13 mai pour un évènement spécial !

3. ACTIONS ET/OU INTERVENTIONS DE LA FFMC 88 À VENIR

3.1. Signalement des défauts d'infrastructure et points noirs

3.1.1. Action groupée avec le Moto club des images

Le 31 mars, Franck a rencontré Luc, le président du Club des Images, très actif sur les points noirs. Il est intéressé pour regrouper nos actions pour plus d'efficacité. Le bureau donne son accord pour une mise en commun des informations.

3.1.2. Création du dossier et remise officielle

Le dossier est déjà bien avancé. Il faudra préciser que le repérage a été fait aux vitesses légales ; certains éléments sont évitables mais d'autres sont très dangereux même en faisant attention (notamment deux rondpoints à Thaon). Une fois terminé, il sera diffusé aux membres du bureau pour avis puis Franck se chargera de prendre rendez-vous pour une remise officielle.

3.1.3. Publicité de l'action (radio, journaux…)

Dès que tout sera prêt, Dominique créera un résumé spécifique pour la presse et les avertira, ainsi que les radios, de la date de remise du dossier.

Il est proposé de faire une note d'information à destination des mairies pour leur communiquer les normes en vigueur des peintures sol, rappelant que leur responsabilité peut être engagée en cas d'accident.

3.2. Journée reprise en main le 30 avril

Pour les lots, Luc rappelle qu'il reste plusieurs sweats Sharks en stock. On peut proposer également quelques casquettes, deux bons d'achat et peut-être une paire de gants (homologués).

Déjà fait : le parcours, le bulletin d'inscription et l'affiche, la diffusion sur internet et chez les motocistes, la demande d'autorisation d'emplacement, la réservation au restaurant.

Reste à faire : transmettre toutes ces informations aux intervenants AFDM pour confirmer leur venue, lister les bénévoles participant à cette journée.

3.3. Relais Calmos sur la route des Crêtes au Markstein

Deux Relais Calmos seront organisés par la FFMC68 sur la route des Crêtes, au Markstein :

- 23 juillet 2017 – 9 h / 18 h
- 20 aout 2017 – 9 h / 18 h

Contact : evenement@ffmc68.fr

Pour la première date, la FFMC 88 ne pourra pas s'y associer puisque la Montée Impossible se déroule le 23 juillet également. En revanche, pour le mois d'aout, ce serait sympa de se poser avec la FFMC 68.

3.4. Journée sécurité routière d'Étienne Courty

Les activités de cette journée ayant été modifiées, il n'y a plus de stand à installer ; il suffira d'un encadrant ou deux pour accompagner les actions prévues. On en saura plus après la réunion à laquelle Luc et Michel participeront.

3.5. Montée impossible

Elle se déroulera le 23 juillet à La Bresse. Franck enverra l'affiche au bureau pour diffusion en Newsletter ; Christophe prendra contact avec le responsable de la manifestation pour que la FFMC 88 y installe son stand comme l'année dernière.

3.6. Balade pédagogique jeune permis

La date est fixée au 25 juin (en même temps que le relai Calmos reporté d'une semaine en raison des élections législatives). Christophe prendra contact avec Marco et une autoécole pour les faire intervenir.

4. POINT ERJ

4.1. Retour sur les interventions à Golbey, Gérardmer, Saint-Dié et Luxeuil

Michel s'est rendu aux ERJ de Golbey, Gérardmer et Luxeuil. Dans un des établissements, les élèves étaient très agités et il lui a fallu les recadrer puisque les trois professeurs présents ne réagissaient pas. Cependant, tout s'est très bien passé dans les autres (en dehors de la météo très humide pour Golbey), avec une bonne participation des élèves et, comme toujours, un excellent accueil.

4.2. Prochaines journées ERJ

Prochaines interventions à Bruyère ce mois-ci et à Lamarche en mai.

4.3. Commande de « Rouler n'est pas jouer »

Franck a passé commande de 1 200 livrets (lots de 400) à 1,0525 €. Pour l'instant, on n'a pas de date de livraison.

5. POINT ADHÉSIONS

Fédé 88 :	51 adhérents soit un taux de réadhésion de 57,5 % (contre 75 l'année dernière à la même période)
Fédé Nationale :	7 214 adhérents soit un taux de réadhésion de 60,82 % (contre 7 905 l'année dernière à la même période)

6. POINT DIVERS

6.1. Point sur le transfert de signatures bancaires

Tous les papiers ont été faits vis-à-vis de la préfecture, nous sommes en attente du récépissé pour agir auprès de la banque postale.

6.2. Flyer FFMC bulletin d'adhésion

Franck fera imprimer les flyers chez Bureau Vallée.

6.3. Relance des adhérents FFMC 88

Dominique s'est chargée de relancer les adhérents 2016 qui n'ont pas renouvelé leur engagement cette année. L'objectif était essentiellement d'en connaitre les raisons pour nous améliorer.

Résultats :

- Total non renouvelés : 41
  - Pas de numéro de téléphone : 4
  - Non contactés : 9 (ex-membres du bureau, déjà expliqué, etc.)
- Nombre d'appels : 28
  - Oublis : 14
  - Problème financier : 2
  - Hésite encore : 1
  - Refus de réadhérer : 3
  - N'ont pas répondu : 7 (message laissé sur répondeur)
  - Numéro de téléphone erroné : 1

Pour les personnes qui ont simplement omis de réadhérer, un mail leur a été envoyé avec un bulletin d'inscription. À ceux qui ont évoqué des problèmes financiers, il a été proposé de faire un règlement en plusieurs fois (envoi de deux ou trois chèques avec date souhaitée de remise en banque au dos du chèque).

Motifs de non-renouvèlement :

- Relais Calmos : peu d'intérêt, ennui
- Manque d'actions pour rassembler les motards (ex. : balade + piquenique) ou sur le sujet de la route des Crêtes
- Manque de convivialité aux permanences
- Manque d'information pour participer aux actions de la FFMC 88

6.3.1. Relais Calmos

L'antenne a une paire de lunettes pour simuler l'alcoolémie qui pourrait faire une animation sympa et peu couteuse lors des Relais Calmos. S'il y a d'autres idées (même loufoques), les noter pour en faire part à la prochaine permanence de mai.

6.3.2. Balades entre motards

Il est rappelé que des balades sont organisées régulièrement dans le cadre de la Reprise en main (30 avril) ou la balade pédagogique (25 juin) par exemple. Organiser d'autres actions de ce type nécessite une participation active de bénévoles. Pour cela, il ne faut pas hésiter à demander à être inscrit sur la liste de diffusion « Tous bénévoles ».

6.3.3. Convivialité lors des permanences

L'antenne a connu une période un peu difficile (notamment en 2015) mais, de l'avis général des participants ce soir, tout cela est du passé. Tout adhérent peut venir le constater en assistant aux permanences chaque troisième vendredi du mois, à partir de 19 h.

6.3.4. Diffusion d'informations

Une Newsletter est envoyée chaque mardi aux adhérents qui s'y sont inscrits à partir du site : http://www.ffmc88.com/ (colonne de droite sur la page d'accueil). Si un adhérent constate qu'il ne la reçoit plus, il lui faut vérifier si ce mail n'a pas été transféré automatiquement dans les courriers indésirables (spam) auquel cas l'adresse ffmc88.com devra être enregistrée en liste blanche (« *Ne jamais bloquer l'expéditeur* ») pour éviter que cela se reproduise. Si ce n'est pas le cas, il lui faut s'inscrire à nouveau à la Newsletter, tout simplement.

6.4. Conseil de Région d'automne : chalet des Amis de la Nature à Bouzey

Les dates des CDR ne sont toujours pas connues (définies par le BN). Il n'est pas sûr qu'il restera encore des places, il faudra peut-être envisager un autre hébergement.

6.5. Site FFMC 88 : lien vers le service abonnement à Motomag et vers le site HMS

Le bureau donne son accord pour mettre (ou vérifier la présence) de ces liens.

6.6. Infos Newsletters communiquées avant publication

Rappel à tous : les informations discutées en permanence ne doivent pas être communiquées aux personnes (qu'elles soient adhérentes ou non) qui n'y ont pas participé, et ceci jusqu'à la publication du compte rendu sur le site.

Par ailleurs, les mots de passe des boites mail *secrétaire* et *secrétaire adjoint* sont connus de plusieurs personnes, y compris d'ex-membres de l'antenne ; ils n'ont jamais été modifiés pour des raisons pratiques. Par mesure de sécurité, il est demandé à Dominique et Luc de les changer.

Franck en profite pour rappeler que pour tout mail envoyé à « *Bureau* », il faut supprimer l'adresse individuelle du membre du bureau qui apparait automatiquement quand on fait « *Répondre à tous* ».

6.7. Aménagement du col de la Schlucht

Dès cet automne 2017, le réaménagement du col de la Schlucht démarrera. Ce projet a pour objectif de le restructurer pour en faire un site d'accueil touristique exemplaire au niveau énergétique et environnemental, en phase avec ses spécificités tout en préservant son côté historique. À suivre de près du point de vue des motards.

6.8. Tarifs des articles FFMC et FFMC 88

Il est décidé qu'il n'y aura pas de changement de prix puisque, au vu du stock, il ne sera pas nécessaire de réapprovisionner cette année. Sinon, on avisera au moment voulu.

6.9. Prochaine permanence

La prochaine permanence aura lieu le vendredi 19 mai 2017.